

« Mercato » post élections municipales 2020 : Le SNDGCT* poursuit sa mobilisation pour l'accompagnement des DGS

L'année 2020 aura été particulière pour tous, et notamment pour les Directeurs(trices) Généraux(ales) des Services (DGS) des collectivités territoriales qui auront dû piloter une cellule de crise sanitaire sur leurs territoires, faire face au « brouillage » des élections municipales, puis au déconfinement. À travers sa Vice-Présidence Coopérations Professionnelles, dirigée par Hélène GUILLET, le SNDGCT* rappelle ses engagements et effectue **un état des lieux des initiatives mises en place pour développer et optimiser leur accompagnement.**

▪ LE SNDGCT PRUDENT SUR LES CHIFFRES DU « MERCATO »

Le mandat 2014/2020 a mobilisé une nouvelle fois le conseil Juridique du SNDGCT : 639 sollicitations dont 364 dossiers de fin de détachement sur emploi fonctionnel à l'échelle nationale. Les chiffres de 2020 semblent, pour le moment, en cohérence avec ceux de 2014. Du 1^{er} janvier au 30 septembre dernier, sur les 98 sollicitations formulées, 78 concernaient la fin de détachement sur emploi fonctionnel dont 34 pour les seuls mois d'août et septembre. Il conviendra d'ajouter à ces chiffres, dans le courant de ce trimestre, l'ensemble des situations repérées sur le plan local et dont la remontée s'organise.

*« Le SNDGCT reste prudent sur cet état des lieux. Nous constatons que le décalage des élections municipales a eu un impact sur les mouvements qui vont s'amplifier d'ici la fin de l'année. Comme nous le pressentions, **les décisions de fin de détachement sur emploi fonctionnel sont de plus en plus banalisées** : cette situation fait désormais partie intégrante de la fonction. Enfin, les DGS concernés, la plupart du temps épuisés par la crise sanitaire, manquent d'énergie pour faire face à cette nouvelle épreuve. Tout cela pose de manière cruciale la question de la **précarité de nos fonctions et des mesures juridiques associées**, pour limiter les effets négatifs.*

*Notre veille juridique permanente sera renforcée en 2021. **Nous maintenons notre proposition de contribution à la réécriture de l'article 53, au regard des opportunités législatives.** », nuance Hélène GUILLET, Vice-Présidente du SNDGCT.*



▪ L'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE PROACTIVE

Le SNDGCT se félicite d'avoir atteint un objectif fort : **sensibiliser les DGS à l'enjeu crucial que représente la gestion proactive de la carrière et de la mobilité professionnelle.** Un point qui était crucial pour réduire les registres défensifs de conciliation/négociation et tendre davantage vers une véritable médiation. Au sein de la Vice-Présidence Coopérations Professionnelles, quatre axes sont développés pour accompagner cette démarche : les solidarités professionnelles, le conseil juridique, les trajectoires professionnelles, et le développement des réseaux.

Solidarités professionnelles : **Constitution et animation d'un réseau de correspondants** en médiation et conseil juridique à travers la France. Le réseau, comptant aujourd'hui 60 membres, poursuit son développement. Les échanges autour des pratiques, problématiques et solutions expérimentées sont favorisés.

Trajectoires professionnelles : Les actions sont essentiellement concentrées sur les enjeux de la mobilité. En témoignent par exemple la création de deux nouveaux outils co-développés avec des partenaires pour accompagner les DGS dans leurs évolutions de carrière : le programme dédié par Territoires RH et le *Development center* de Randstad. Les synergies avec les cabinets de recrutement et de consulting s'accroissent à travers par exemple la nouvelle collaboration avec Emploi-Collectivités.fr. Le SNDGCT réfléchit à la mise en place de **séquences flashs inédites** lors de ses événements nationaux, sur les thèmes : « **Je m'organise : je consolide ma situation professionnelle, je m'entoure de collaborateurs performants, je planifie mon projet d'administration** ».

Développement des réseaux : Le SNDGCT se fixe pour objectif de fournir des outils aux instances départementales du SNDGCT afin de les **aider à renforcer les partenariats locaux avec les centres de gestion, associations d'élus, le CNFPT, etc.**

* Présidé par Stéphane PINTRE, le **SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** créé en 1948 est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (DGS, Directeurs Généraux Adjointes des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents.
www.sndgct.fr - @SNDGCT

SERVICE DE PRESSE SNDGCT : CABINET VERLEY - Contacts : DJAMÉLA BOUABDALLAH - EMILIE SAINT-PIERRE
Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com